

LE MOT DU MAIRE

Voilà une nouvelle année écoulée riche en événements et faits importants pour l'avenir de notre commune.

En 2010, la commune de Saint-Hilaire-de-Brens, animée par un souci de préservation du caractère rural du village et de maîtrise d'urbanisation, s'est engagée dans la révision de son Plan d'Occupation des Sols afin de réaliser un Plan Local d'Urbanisme. Nos objectifs, à travers ce PLU, sont de:

- Maîtriser la croissance démographique,
- Lutter contre l'étalement urbain,
- Conforter le cadre de vie en protégeant l'agriculture, les espaces naturels, les paysages et le patrimoine bâti,
- Valoriser le cœur du village,
- Développer une offre commerciale de proximité et permettre l'évolution industrielle intercommunale.

L'élaboration de ce document a été très encadrée par les textes législatifs et la réglementation nationale du Grenelle II de l'environnement et le SCOT au niveau local.

C'est un sujet sensible qui déroute beaucoup de personnes. En effet, pour la première fois les services de l'Etat nous demandent de restreindre les surfaces constructibles afin de lutter contre l'étalement des constructions et maîtriser la croissance démographique. Sur Saint-Hilaire, un très grand effort a dû être réalisé car nous sommes passés de 9,5 ha constructibles à 3,5 ha. Pour se faire, des zones constructibles ont été conservées uniquement dans le



Édition

Mairie de Saint-Hilaire-de-Brens
90 rue de la Mairie
38460 SAINT-HILAIRE-DE-BRENS

Nous remercions toutes les personnes qui nous ont fourni des photos pour illustrer ce bulletin.



Mise en page

Malampia

6 place Boyrivent — 38460 TREPT

Le sol de la crypte a été remis à neuf afin de pouvoir accueillir les enfants qui vont au catéchisme.

Nous avons reçu les statistiques de l'Insee et notre commune compte officiellement 529 habitants au 1er janvier 2014.

Je souhaite remercier l'ensemble de notre personnel communal ainsi que les bureaux des associations de la cantine et de la garderie qui nous épaulent au quotidien dans le fonctionnement de notre commune.

Tout au long de l'année, nous avons pu nous rencontrer lors de certaines manifestations organisées par la mairie ou les associations.

- Certaines traditionnelles, comme les cérémonies du 19 mars, du 8 mai et du 11 novembre, en collaboration avec la Fnaca, la fête des mères au mois de mai, la cérémonie de remise de la légion d'honneur à Gilbert Carrier au mois d'octobre
- et d'autres plus conviviales comme un concert organisé le 2 juin par le C.C.A.S. clôturé autour d'un verre et des foyasses offertes par la pâtisserie Dornon,
- les guinguettes de l'été mises en place par Mont Bel Air Animation,
- le festival de musique fin août orchestré par Exploit Action,
- le spectacle de la pierre femme qui s'est déroulé sur notre commune grâce à l'implication de l'association du F'art de L'isle Crémieu et des habitants des communes de Moras Vénérieu et Saint-Hilaire principalement,

• la célébration de la fête des lumières le 7 décembre cette année avec un rendez-vous au château de Montplaisant et une retraite aux lumignons pour les jeunes enfants avant de se retrouver à la salle des fêtes autour d'un verre de vin chaud offert par le restaurant le Bois Joli et des rillettes de canard offertes par l'élevage de Santalé,

- le week-end suivant c'était au tour de l'association du sou des écoles de nous convier à un marché de Noël, ponctué par un repas et une soirée dansante.

Et, bien sûr, je ne saurai conclure sans parler de notre intercommunalité et de la fête organisée au mois de septembre par l'Association d'Animation des Balmes Dauphinoises (vous trouverez toutes les informations dans «L'Echo des Balmes», bulletin de la CCBD).

Un grand merci à toutes les associations, à leurs présidentes et présidents et à tous les bénévoles qui nous permettent de partager ces moments qui vont être évoqués tout au long de ce bulletin.



INFORMATIONS MUNICIPALES

Mairie

☎: 04 74 92 81 04 / Fax: 04 74 92 40 59

E-Mail: mairie@sainthilairedebrens.com

Ouverture au public:

- Mardi de 9 h 00 à 11 h 00,
- Jeudi de 16 h 00 à 18 h 00,
- Les 1ers et 3e samedis du mois de 9 h 00 à 11 h 30.

Départes administratives

Carte Grise

Nous vous rappelons qu'il est obligatoire d'effectuer le changement d'adresse sur la carte grise de votre véhicule. Les documents nécessaires à cet effet sont disponibles en mairie ainsi que la liste des pièces

à joindre à votre demande. Ils sont également consultables sur le site internet de la sous-préfecture.

☎: 04 74 83 29 99

Les guichets d'accueil du public sont ouverts les:

- Lundi: de 8 h 30 à 11 h 45 pour les cartes grises uniquement sur rendez-vous et de 13 h 30 à 16 h 00,
- Mardi: de 8 h 30 à 11 h 45,
- Mercredi: de 8 h 30 à 11 h 45 pour les cartes grises uniquement sur rendez-vous,
- Jeudi: de 8 h 30 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 16 h 00 pour les cartes grises uniquement sur rendez-vous,
- Vendredi: de 8 h 30 à 11 h 45 pour les cartes grises uniquement sur rendez-vous.

Carte d'identité

La durée de validité de la carte d'identité est de 10 ans. Pour les formalités, s'adresser en mairie qui vous remettra le formulaire de demande de carte d'identité CERFA n° 12100-02 (formulaire cartonné qui ne peut pas être téléchargé) et vous communiquera les pièces justificatives nécessaires soit pour une première demande soit pour un renouvellement.

À compter du 1er janvier 2014, la durée de validité des cartes nationales d'identité (CNI) délivrées aux personnes majeures passera de 10 à 15 ans.

Attention, cette prolongation ne concerne pas les CNI délivrées aux mineurs qui resteront toujours valables 10 ans. Cet allongement de 5 ans concernera à la fois :

- les nouvelles CNI délivrées à partir du 1er janvier 2014,
- les CNI délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013.

Pour les CNI délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, cette prolongation de 5 ans n'impliquera aucune démarche particulière de la part des usagers, la date de validité inscrite sur le titre n'étant pas modifiée.

Passeport

La constitution des dossiers de demande de passeports s'effectue en mairie de Bourgoin-Jallieu, Crémieu, l'Isle d'Abeau ou La Tour-du-Pin.

La présence du demandeur est obligatoire.

Recensement à 16 ans

Le recensement à 16 ans doit avoir lieu dans les 3 mois qui suivent le 16e anniversaire. Le jeune doit alors se faire recenser auprès de la mairie de son domicile.

Procédure pour se faire recenser

Les démarches peuvent être accomplies par le mineur ou l'un de ses parents. Le recensement s'effectue en s'adressant directement à la mairie.

Documents à fournir

La personne doit fournir une pièce d'identité et son livret de famille. Elle doit également joindre une déclaration dans laquelle elle indique :

- son nom, son prénom, sa date et son lieu de naissance ainsi que ceux de ses parents,
- son adresse sa situation familiale, scolaire, universitaire ou professionnelle.

Délai expiré

Si le délai de 3 mois pour se faire recenser est dépassé, le jeune peut toujours faire régulariser sa situation jusqu'à ses 25 ans en suivant les mêmes démarches.

Effets du recensement

Attestation et concours.

Lorsque les démarches sont accomplies, une attestation de recensement est remise à la personne. Ce document doit être conservé avec attention, puisqu'il sera ensuite demandé pour les inscriptions à certains concours ou examens tels que le BAC, le permis de conduire, le CAP ou le BEP. En cas de perte de l'attestation, la personne doit s'adresser au bureau du service national dont il dépend.

Inscription sur les listes électorales et JDC

Le recensement permet également à l'administration :

- de faciliter l'inscription sur les listes électorales,
- de convoquer le jeune à la Journée « Défense et Citoyenneté ».

Permanences du conciliateur de justice

Sur rendez-vous en Mairie de Crémieu les 2è et 4è mercredis de chaque mois de 09 h 00 à 12 h 00. Pour RDV, contacter le secrétariat de la mairie de Crémieu au 04 74 90 70 92

Sur rendez-vous en Mairie de Tignieu-Jameyzieu le 1er mercredi de chaque mois de 09 h 00 à 12 h 00. Pour RDV, contacter le secrétariat de la mairie de Tignieu au 04 78 32 23 59.

Sur rendez-vous en Mairie de Morestel le 3è jeudi de chaque mois de 09 h 00 à 12 h 00. Pour RDV, contacter le secrétariat de la mairie de Morestel au Coordonnées du Conciliateur de Justice du Canton de Crémieu :

Michel MAGAT

magat.roussel@orange.fr

• 06 30 06 01 34 et 04 74 28 39 78

Déchetterie des Colonges

Route de Chamont, 38890 SAINT-CHEF.

• 04 74 92 58 68

Horaires d'ouverture:

- Lundi, mercredi, vendredi de 13 h 30 à 17 h 30,
- Mardi et jeudi de 08 h 00 à 12 h 00,
- Samedi: de 08 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30.

Permanences CAUE — Consultance

Architecturale

Conseil aux particuliers pour leurs projets architecturaux.

Mairie de Saint-Chef

(pour les habitants des Communes de Saint-Chef, Montcarra et Vignieu)
• 04 74 92 42 48 pour obtenir un rendez-vous lors des permanences qui ont lieu les 2e mercredis de 14 h 00 à 17 h 00 et les 4e mercredis de 9 h 00 à 12 h 00.

Mairie de Saint-Marcel-Bel-Accueil (pour les habitants des Communes de Saint-Hilaire-de-Brens, Saint-Marcel-Bel-Accueil, Salagnon, Trept et Vénérieu). Téléphoner pour obtenir un rendez-vous pour la permanence qui a lieu les premiers lundis de 8 h 30 à 11 h 30.

Agence postale

Ouverture de 9 h 00 à 11 h 30 du lundi au samedi
• 04 74 92 81 11

NUMÉROS UTILES SAINT-HILAIRE-DE-BRENS

École maternelle (groupe scolaire) 04 74 92 87 77

Cantine scolaire et garderie 04 74 92 97 31

Urgences

Pompiers 18 ou 112

Gendarmerie 17 ou 04 74 90 40 17 (Crémieu)

Samu 15

Centre antipoison 04 72 11 69 11 (Lyon) ou 04 76 76 56 46 (Grenoble)

Hôpital Pierre Oudot (Bourgoin-Jallieu)

04 69 15 70 00

Urgences 04 69 15 72 14

Clinique Saint-Vincent de Paul (Bourgoin-Jallieu) 04 74 43 60 60

EDF dépannage 0810.333.338

Services publics

Allo Service public 39 39

Syndicat des Eaux du Lac de Moras 04 74 27 22 45

Déchetterie Saint-Chef 04 74 92 58 68

C.L.S.H (Centre de loisirs Salagnon) 04 74 27 70 69

Communauté de Communes Les Balmes

Dauphinoises 04 74 90 39 10

Santé:

Médecins 24/24 (Bourgoin-Jallieu) : 04 74 93 29 32

SOS Kiné respi 04 74 93 02 00

Trept

Docteur Milhé Gérard 04 74 96 15 57

Docteur Sirioud Serge 04 74 92 93 45

Docteur Abbabie Bénédicte 04 74 96 71 25

Ostéopathe Passeron Nadège 04 74 92 57 30

Orthophoniste Jordan Morgan 06 77 94 51 29

Chirurgien-dentiste Burcier Marie-Laure 04 74 18 70 12

Masseurs-kinésithérapeutes :

• Batard Christophe 04 37 05 13 45

• Morin Anne-Laure 06 12 77 75 01

• Presta Jean-Baptiste 06 46 04 10 69

• Cabinet kinésithérapie De la Fontaine et Jalel 04 74 18 70 64

Diététicienne Matichard Fanny 06 77 11 42 18

Cabinet Infirmières : 04 74 92 83 97

Crémieu :

Docteur Arnaud Béatrice 04 74 90 85 93

Docteur Bompaire Karine 04 74 90 73 81

Docteur Boucher Michèle 04 74 90 70 94

Docteur Janin Christophe 04 74 90 41 67

Docteur Morissée Christian 07 74 90 70 56

Docteur Rivier Georges 04 74 90 72 42

Docteur Toulas André 04 74 90 86 05

Saint-Savin :

Docteur Orand Christine 04 74 28 99 11

Docteur Jean Julien 04 74 43 84 65

Saint-Chef :

Docteur Panisset Françoise 04 74 27 72 96

Médecin Homéopathe Omar Galelli Florence 04 74 96 62 61

Masseurs-kinésithérapeutes

• Fivel Demoret Claire 04 74 88 91 77

• Tartavel Jacqueline 04 74 92 45 78

Taxi :

Poucet Georges (Vénérieu) 04 74 92 90 31

Taxi Éric (Trept) : 04 74 18 13 18/06 73 68 86 24

ÉLECTIONS MARS 2014

Qui va-t-on élire les dimanches 23 et 30 mars 2014 ?

Dans toutes les communes vous allez élire vos conseillers municipaux pour 6 ans. Les conseillers municipaux gèrent les affaires de la commune et élisent le maire et les adjoints.

Qui peut voter lors des élections municipales ?

Les élections municipales et communautaires ont lieu au suffrage universel direct. Si vous avez plus de 18 ans et que vous êtes français, vous pourrez voter, à condition d'être inscrit sur la liste électorale de votre commune.

Si vous êtes ressortissant de l'Union européenne et que vous avez plus de 18 ans, vous pourrez voter, à condition d'être inscrit sur la liste électorale complémentaire de votre commune de résidence.

Peut-on voter par procuration ?

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pourrez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de votre commune de voter à votre place.

La procuration sera établie à la brigade de gendarmerie (Crémieu) ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

Pour les communes de moins de 1000 habitants

Le mode de scrutin ne change pas: depuis la loi du 17 mai 2013, les communes de moins de 1000 habitants sont soumises au scrutin majoritaire, plurinominal à deux tours.

Vous ne pourrez voter que pour des candidats inscrits au sein d'une liste ou individuellement. Dès le premier tour, les électeurs peuvent modifier les listes, ajouter ou supprimer des candidats.

Les suffrages sont ensuite décomptés individuellement, par candidat et non par liste. Les candidats qui obtiennent la majorité absolue des suffrages exprimés et qui recueillent au moins un quart des suffrages des électeurs inscrits obtiennent un siège au conseil municipal.

Un second tour est organisé pour répartir les sièges restants. Les candidats sont alors élus à la majorité

relative: ceux qui obtiennent le plus grand nombre de voix sont élus.

La parité femme-homme n'est pas une obligation pour les listes de ces communes.

Si vous votez en faveur d'une personne non-candidate, votre voix ne comptera pas. Si vous votez à la fois pour des personnes candidates et des personnes non-candidates, seuls les suffrages en faveur des personnes candidates seront pris en compte.

Vous n'élirez pas de conseillers communautaires. Seront conseillers communautaires le ou les conseillers municipaux de votre commune figurant en premier dans un tableau qui classera en tête le maire, puis les adjoints, puis les conseillers municipaux selon le nombre de suffrages qu'ils auront recueillis.

Si le scrutin majoritaire à deux tours est maintenu pour les élections municipales dans les communes de moins de 1000 habitants, avec panachage, la loi apporte toutefois quelques modifications:

1 - Pour les élections communales:

- Il est obligatoire de déposer sa candidature, de manière isolée ou groupée;
- L'augmentation du nombre de conseillers municipaux pour les communes de moins de 1000 habitants (passant de 11 à 15).

2 - Pour les élections intercommunales:

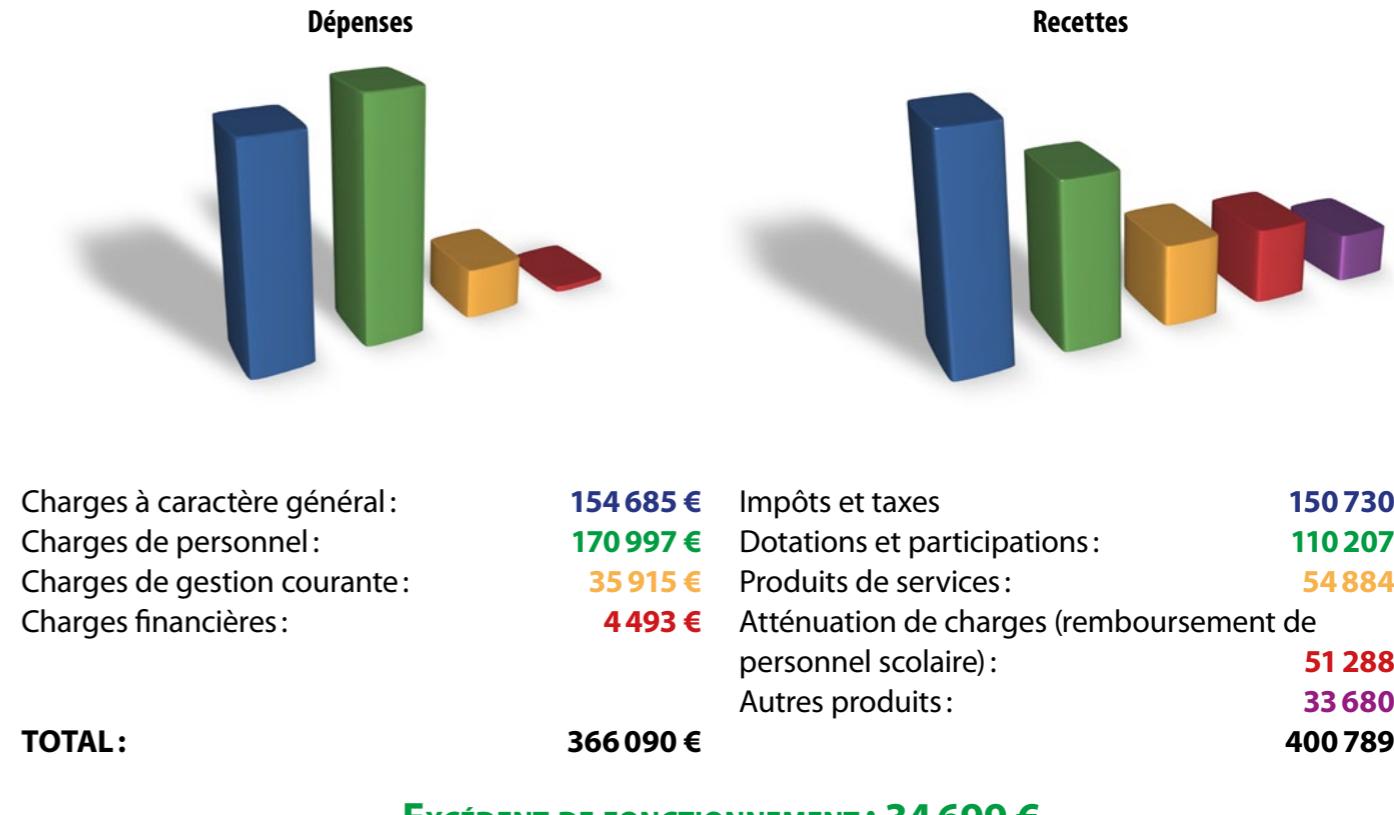
Le ou les délégués des communes à l'intercommunalité seront désignés dans l'ordre du tableau: le maire, puis, le cas échéant, le ou les adjoints dans l'ordre de leur élection et les conseillers municipaux. Les conseillers communautaires représentent votre commune au sein de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre auquel elle appartient, c'est-à-dire votre communauté de communes.

IMPORTANT: Nouveau en 2014:

- Présentation obligatoire d'une pièce d'identité et de la carte électorale pour voter,
- Déclaration de candidature obligatoire,
- Impossibilité de voter pour une personne non-candidate.

BUDGET

Compte Administratif 2013



Investissements de l'année 2013

Achat de terrains	11 674 €
Matériel divers	8 352 €
Bâtiments.....	15 665 €
Construction Groupe Scolaire	92 638 €
TOTAL	128 329 €

GARDERIE LE CHAT PERCHE

La garderie périscolaire LE CHAT PERCHE accueille les enfants des écoles de Saint-Hilaire et de Vénérieu, tous les jours d'école, de 7 h 30 à 8 h 20 le matin et de 16 h 30 à 18 h 30.

Les mairies mettent à disposition les locaux pour accueillir les enfants (salles de cantine) et assurent l'emploi du personnel. Le fonctionnement est en revanche assuré par une association, composé de mamans bénévoles. Depuis la rentrée 2012, pour des raisons d'effectifs croissants, l'association a ouvert un second lieu de garderie sur la commune de Vénérieu. En 2014, 101 enfants (soit plus de 50 familles) fréquentent régulièrement ou occasionnellement la garderie.

Pour bénéficier des services de la garderie, il suffit de payer une cotisation annuelle de 10 € par enfant et d'acheter des planches de 10 gardes d'une heure (soit 2 € de l'heure), lors des permanences mensuelles qui ont lieu en général le 3e vendredi du mois. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter les membres du bureau sur l'adresse mail suivante:

garderielechatperche@gmail.com

Composition du bureau le CHAT PERCHE:

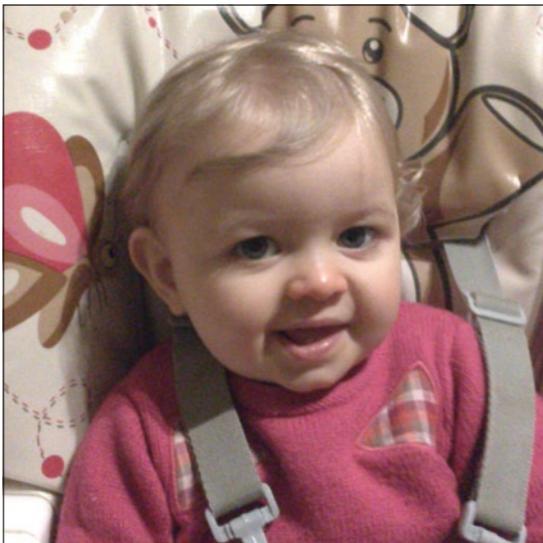
- Sylvie MURON: Présidente, 06 64 72 99 08
- Stéphanie S'NIEHOTTA: Trésorière, 06 62 65 76 60
- Fabienne COLCOMBET: Secrétaire, 06 83 06 82 24
- Laure-Hélène KRAEUTLER: Secrétaire adjointe
- Nathalie FIOUX: Trésorière adjointe.

ÉTAT CIVIL

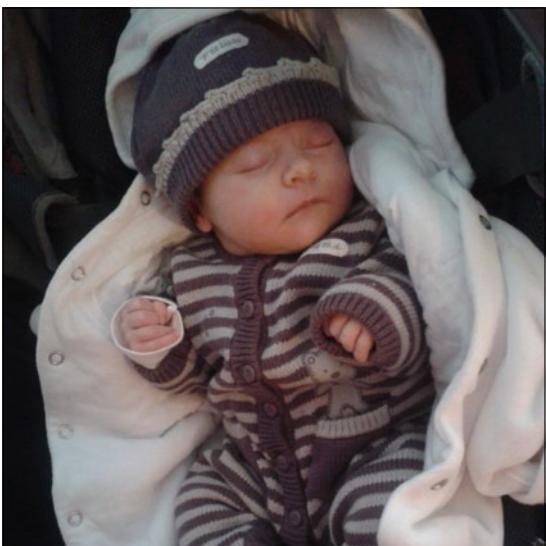
Naissances



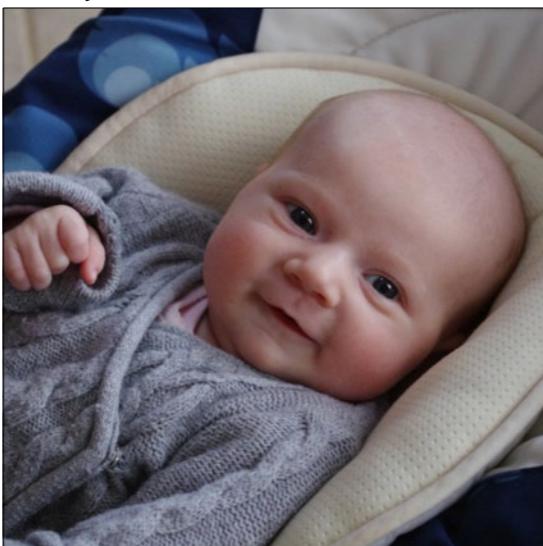
Chad MARTIN ZWIKEL
20 novembre 2013 à VOIRON



Livia GAGLIARDI
29 janvier 2013 à BOURGOIN-JALLIEU



Enora COEUGNET-BOUDET
28 décembre 2013 à BOURGOIN-JALLIEU



Lucie BROIZAT
10 décembre 2013 à BOURGOIN-JALLIEU

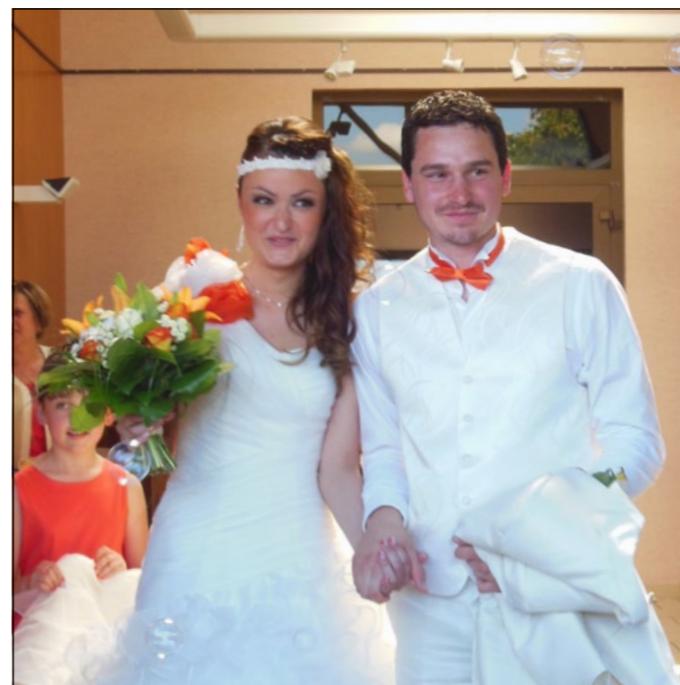


Louise FEROTIN
10 septembre 2013 à BOURGOIN-JALLIEU



Jules FROQUAIS
6 décembre 2013 à BOURGOIN-JALLIEU

Mariages



Aurélie HEITOR et Sylvain SORLIN,
le 22 juin 2013



Liliane FIORIO et Alfred SPIRLI
le 6 mai 2013



Françoise GERARDIN et Alexandre CHAPIT,
le 27 avril 2013

Décès

Vincent, Victor BOUVIER, 8 janvier 2013

Robert, François, Alexandre POULET, 24 mars 2013
Louis, Claude PERONNET, 1er novembre 2013
Eugénie PERRET, 27 novembre 2013

ÉCOLE DE VÉNÉRIEU

Les classes de l'école de Vénérieu sont composées pour cette année scolaire 2013-2014 de :

- 27 CE1/CE2 avec Myriam BRENAC,
- 27 CE2/CM1 avec Crystèle PHILIBERT,
- 27 CM1/CM2 avec Julien BAUP (directeur).



Les projets (réalisés ou en cours) pour cette année sont les suivants :

À l'échelle de l'école :

Participation au marché de Noël du 14 décembre 2013 avec réalisation d'objets décoratifs et de pâtisseries.

Classe de CM1/CM2 :

- Participation au cross du collège de Saint-Chef au profit de l'association ELA le 7 novembre 2013.
- Visite du collège de Saint-Chef un matin du mois de mai 2014
- Participation avec la classe de CE2/CM1 au tournoi de rugby de Saint-Savin le 20 juin 2014,
- Réalisation de 5 sorties de ski de fond au Sappey en Chartreuse et/ou au Col de Porte les mardis 14 janvier, 21 janvier, 28 janvier, 4 février et 11 février 2014 avec la classe de CE2/CM1.
- Élaboration du traditionnel journal Quoid'Neuf (déjà 30 numéros !) dont le premier sur le thème des robots est sorti le 14 décembre 2013.



Classe de CE2/CM1 :

La classe de CE2/CM1 participe cette année au projet « Clément aplati ». Après avoir lu le livre en classe, nous avons fabriqué des silhouettes de Clément (et de Clémentine) que nous avons envoyé à une dizaine de classes situées en France métropolitaine, mais aussi à La Réunion ou aux États-Unis.



Elles y resteront jusqu'aux vacances de Pâques et partageront la vie des classes et des élèves, avant de revenir accompagnées d'un carnet de voyage et de photos.

Pendant ce temps, les Cléments que nous avons reçus de ces mêmes classes prennent part à nos activités et iront très prochainement faire du ski. Le week-end et pendant les vacances, ils partent dans les familles vivre de nouvelles aventures.

Nos Cléments ont fêté Noël aux États-Unis avec d'autres Cléments, venus d'autres pays.

Ils ont également visité une université américaine.

ÉCOLE MATERNELLE SAINT-HILAIRE DE BRENS

L'année scolaire 2013-2014 a bien commencé avec le regroupement de toutes les classes à l'école maternelle.

Un nouvel enseignant M. Testenoire est arrivé pour prendre en charge la classe des GS/CP (26 élèves) dans une belle salle de classe très fonctionnelle. Les autres élèves sont répartis sur 2 classes : PS/GS (29 élèves) avec Adeline Brunet et PS/MS (31 élèves) avec Monique Bouvet.

Les effectifs sont en constante augmentation (5 nouvelles inscriptions au 2ème trimestre) et l'agrandissement de l'école sera bienvenu pour accueillir tout ce petit monde.

Un grand merci aux ATSEM qui œuvrent tous les jours



auprès des enfants et merci aussi à la municipalité, aux parents délégués, au Sou des Écoles qui participent également au bon fonctionnement de notre école.

L'équipe enseignante



Au spectacle de cirque

KERMESSE DES ÉCOLES



CANTINE SCOLAIRE

L'association des cantines scolaires de Saint-Hilaire de Brens et Vénérieu est gérée par un bureau de parents bénévoles. En juin 2013 Céline Cox et Stéphanie Alquati ont quitté le bureau.

Nous les remercions pour leurs implications durant cette année. Deux nouveaux membres nous ont rejoints. Il s'agit d'Amida Requiston et Régis Yvrard. Merci à eux pour leurs engagements.

Voici la nouvelle composition du bureau :

- Cécile Jean : Présidente,
- Estelle Courbière : Vice-Présidente,
- Sylvie Malarin : Trésorière,
- Sabine Zariatti et Amida Requiston : Vice-trésorières,
- Cécile Carle : Secrétaire,
- Régis Yvrard : Secrétaire adjoint.

Du côté des agents :

- Sur Saint-Hilaire, l'équipe composée d'Isabelle Deschamps et Dominique Lis a été renforcée par l'arrivée d'Angélique Cucheval.
- Sur Vénérieu le personnel a été renouvelé. La nouvelle équipe est composée de Marie Gagliardi, Nadège Imbert et Christophe Venditti.

Nous souhaitons pleine réussite à ces nouveaux agents.

Nous les remercions tous pour leur travail et leur implication.

Un remerciement tout particulier à Monique Rivoire qui a pris sa retraite à la fin de l'année scolaire 2013. Monique était une figure de la cantine et restera dans le cœur de tous les enfants. Nous allons regretter sa gentillesse et sa bonne humeur. Nous lui souhaitons une très bonne retraite et de très belles années à venir.



Les drôles de dames de Saint-Hilaire : Isabelle, Catherine, Angélique et Dominique



L'équipe de choc de Vénérieu : Nadège et Marie

La cantine en quelques chiffres :

La nouveauté pour cette année est la possibilité d'inscrire les enfants de petite section de maternelle. 140 enfants sont inscrits à la cantine pour l'année 2013-2014 soit 32 inscriptions de plus que l'an passé.

La répartition des enfants est la suivante :

- 66 enfants sur l'école de Saint-Hilaire,
- 74 enfants sur l'école de Vénérieu.

Cela représente en moyenne 1 470 repas servis par mois sur les deux cantines.

Suite à cette augmentation la cantine de Saint-Hilaire propose 2 services au lieu de 1 l'an passé.

Les objectifs de l'association :

- La gestion mensuelle des réservations de repas.
- Les relations parents - Mairies.
- Proposer et offrir de bons moments à nos enfants grâce à l'aide des agents

Nous sommes aussi des parents bénévoles qui souhaitons passer le relais de cette association à d'autres. Les parents qui seraient intéressés pour poursuivre l'aventure peuvent nous contacter par mail : cantine.sthilairedebrens@laposte.net



Tous les membres du bureau vous souhaitent une très bonne et heureuse année 2014

PÔLE ENFANCE

NOUVEAUTÉS — Secteur Jeunesse

La Communauté de Communes de Balmes Dauphinoises a pris récemment la compétence en matière de jeunesse, et fait appel à l'association Léo LAGRANGE pour mettre en place une

action jeunesse sur l'ensemble du territoire. Au travers de cette action, la volonté de la collectivité est d'offrir un panel d'animation pour les jeunes afin de contribuer à leur épanouissement et leur intégration dans notre société. En sollicitant Léo LAGRANGE, la Communauté de Communes a fait le choix d'un opérateur capable d'identifier les partenaires, de mobiliser son réseau et les ressources locales au service du projet, des familles et plus largement de la politique publique. La volonté de l'équipe éducative est de mettre à disposition des jeunes, parents et des partenaires, toute leur expertise et leurs savoir-faire pour que notre « espace jeunes » soit un lieu de référence sur le territoire. Les valeurs Léo LAGRANGE constituent le fondement de son engagement éducatif, elles tendent à favoriser l'initiative et accompagner l'engagement des jeunes par l'accès à la culture, aux loisirs et à la responsabilisation pour qu'il puisse s'épanouir dans un environnement sécurisé et sécurisant.

Nos actions :

- Mercredi, c'est permis: accueil des 12/15 ans de 14 h 00 à 18 h 00.
- Espace FUN: accueil des 15/15 ans pendant les vacances scolaires.
- Permanence au collège de Saint-Chef: une fois par semaine
- Espaces rencontres : aller à la rencontre des 15/17 ans sur leurs points de rassemblements
- Espace projets : les jeudis de 17 h 00 à 19 h 00 sur les communes selon un calendrier établi
- Espace moteur, actions : activités en direction des 15/17 ans, une fois par mois, les vendredis soirs, samedis en journée ou samedis soirs.
- Espace moove and fun : minis séjour à destination des 15/17 ans



- Espace évasion : minis séjours à destination des 12/15 ans
- Raid aventure : raid sportif à destination de 12/17 ans

CONTACT:

David Clément

☎: 04 37 05 04 13

Mail : jeunesse.ccbd@leolagrange.org

Accueil de loisirs de Saint-Marcel-Bel-Accueil

Depuis septembre 2013, de nouveaux locaux ont été attribués à l'accueil de loisirs les P'tits Curieux : La maison du Patrimoine de Saint-Marcel-Bel-Accueil. Désormais chaque enfant est accueilli selon son âge dans un espace dédié.

Ce lieu d'accueil est néanmoins transitoire jusqu'à la construction puis l'occupation de nouveaux locaux à Saint-Marcel (fin 2015/début 2016).

Un partenariat a été mis en place avec la bibliothèque afin de dynamiser, découvrir et renouveler la pratique de la lecture.

Temps d'accueil :

- Mercredi 7 h 30/18 h 30 jusqu'en juillet 2014
- Petites Vacances scolaires :du 3 au 7 mars 2014 (hiver) et
- Du 5 au 9 mai 2014 (printemps)
- Été : juillet du 7 /au 1er août 2014
- Août du 21 au 29 août 2014

Nous cherchons régulièrement des animateurs BAFA (ou souhaitant valider leur stage pratique BAFA) les mercredis et/ou vacances scolaires afin de compléter notre équipe pédagogique.

CONTACT:

Murielle Deyre

☎: 06 37 40 83 69

Mail : accueilsdeloisirs.ccbd@leolagrange.org

Petite enfance

Une structure Multi-Accueil de 12 places verra le jour également à Saint-Marcel-Bel-Accueil fin 2015 - début 2016.

Adieu brûlage, bonjour compostage et broyage!

Brûler sa taille de haie, sa pelouse, ses feuilles mortes est une activité dangereuse pour la santé. En effet, un tas de 50 kg de végétaux brûlés à l'air libre émet autant de particules fines qu'une voiture diesel récente qui parcourt 6 000 km.

En outre, des composés cancérigènes se dégagent des fumées de combustion, entraînant ainsi un risque accru pour la santé des personnes exposées (source : campagne <http://delair.air-rhonealpes.fr>). C'est de plus une activité interdite depuis plusieurs années par le règlement sanitaire départemental et l'arrêté préfectoral N° 2008-11470 du 5 décembre 2008 interdisant les feux de jardin dès lors qu'un dispositif de collecte et de valorisation des végétaux existe à l'échelle communale ou intercommunale.

C'est le cas pour l'ensemble des communes constituant le SICTOM de la Région de Morestel car elles bénéficient d'un réseau de huit déchetteries. Attention, une contravention de 450 € peut être appliquée en cas de non-respect de ces règlements (article 131-13 du nouveau code pénal).

Heureusement des solutions alternatives existent :

Le broyage, le compostage, la tonte mulching, le paillage, l'apport en déchetterie. Ces méthodes sont plus respectueuses de la qualité de l'air, sans danger pour la santé et permettent des économies en réalisant un engrais ou un paillis naturels et gratuits.

Pour adopter ses bonnes méthodes, le SICTOM de la région de Morestel propose en particulier aux citoyens :

- d'acquérir un composteur fourni avec le guide des conseils pour bien composter ses déchets biodégradables. Ce guide est téléchargeable sur le site internet du SICTOM, rubrique « réduire ses déchets »,
- de participer à des formations de perfectionnement sur le compostage et la gestion des gros volumes de végétaux, animées par un expert mandaté par le conseil général de l'Isère. Les prochaines dates seront inscrites sur le site internet et transmises à l'ensemble des mairies du territoire,
- d'emprunter un broyeur de branchages. La réservation se fait en ligne sur le site internet du SICTOM,
- de consulter le guide du conseil général « Rentabilisez vos déchets verts » en le téléchargeant sur www.isere.fr/environnement/ (bas de page).



Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le SICTOM de la Région de Morestel au 04 74 80 10 14

Ou par mail : contact@sictom-morestel.com

Internet : www.sictom-morestel.com.

Élise CORLET,
Technicienne au SICTOM de la Région de Morestel.

**Association d'aide à domicile****Nos services peuvent Vous changer la vie !**

L'ADMR, un réseau de proximité implanté en France depuis 1945, reconnu par les grandes institutions nationales et départementales. 162 associations locales ADMR sont présentes sur le département de l'Isère. 1 600 bénévoles et 2 600 salariés sont à votre écoute pour vous rendre le meilleur service.

L'ADMR SAINT-CHEF est une association locale, régie par la loi de 1901, créée par ses habitants. Elle fonctionne avec une équipe composée de 8 bénévoles fortement engagées et de 20 salariées intervenantes qualifiées dont l'association est l'employeur. Elle est proche de Vous! Elle a pour vocation d'aider toute personne ou toute famille habitant dans les huit communes où s'exerce son action :

SAINT-CHEF – SALAGNON – MONTCARRA – VIGNIEU
– SAINT-HILAIRE-DE-BRENS – SAINT-MARCEL-BEL-ACCUEIL — TREPT – VÉNÉRIEU.

À tout âge, l'ADMR améliore votre qualité de vie grâce à ses services :

- Ménage, repassage: simplifiez-vous le quotidien!
- Aide au maintien des personnes au domicile (aide à la toilette, préparation des repas, tâches ménagères, courses, accompagnement, projet de vie),
- Conduite des enfants à l'école (matin-soir),
- Aide aux familles et aux futures mamans,
- Aide aux personnes accidentées ou handicapées,
- Aide aux personnes affectées de maladie de longue durée,
- Aide lors d'un retour d'hospitalisation.

Nos services peuvent être pris en charge par les organismes sociaux, les collectivités locales, l'Etat, les organismes sociaux. 50 % des coûts peuvent être déduits de vos impôts (selon la législation en vigueur)

Solidarité, Esprit d'équipe, Convivialité, Disponibilité
Les atouts de notre équipe de bénévoles à votre écoute :

- Accompagnement dans vos démarches administratives, comme la constitution de votre dossier de prise en charge par les divers organismes, aide pour définir vos besoins (à noter que le dossier Aide à l'Autonomie de la Personne ou dossier APA est à demander au préalable en mairie).
- Mise en place des services et suivi au quotidien des personnes aidées.

Si vous souhaitez partager de tels moments, venez rejoindre l'équipe de bénévoles... Nous avons besoin de Vous! « Après le verbe aimer, aider est le plus beau verbe du monde » a dit Berthe VON SUTTER, Prix Nobel de la Paix 1905

Professionnalisme, Écoute et Sourire

Ce sont les atouts de notre équipe de salariées, composée d'auxiliaires de vie, d'assistantes de vie et d'aides ménagères qui interviennent au quotidien auprès des personnes ou familles, selon les besoins définis.

Le service fonctionne 7 jours sur 7. Le dimanche, seule l'aide aux plus dépendants est assurée.

« Un sourire donne du repos à l'être fatigué
Rend du courage aux plus découragés...

Un sourire peut réconforter

Un pauvre cœur angoissé...

Un simple sourire réconfortant

Peut adoucir pour un instant

Les chagrins, les tourments.... »

Pour tous contacts et informations :

Siège de l'Association : 14 rue Saint-Theudère, 38890 SAINT-CHEF (proche parking au-dessus de la mairie)
Téléphone : 04 74 92 54 80 admrsaintchef@wanadoo.fr

Une permanence est assurée le mardi matin de 9 h 00 à 12 h 00.

Présidente : Mme Claude SYLVAIN Téléphone : 04 74 92 58 84

Responsables dossiers « village » : Mme Monique PRIERE-MOYNE Téléphone : 04 37 03 04 28, Mme Nicole BAILLAUD Téléphone : 04 74 93 09 99

Responsable de la mise en œuvre des interventions, du suivi au quotidien (salariés et personnes aidées) : Mme Danièle DAVIDE Téléphone : 04 74 27 29 66

Trésorière et responsable facturation : Mme Odette PONGER Téléphone : 04 74 80 13 20

URBANISME

Déclaration préalable 2013

NOM	ADRESSE DU TERRAIN	OBJET	AVIS	DATE
TEILLON Eugène	54 Impasse des carrières	Remplacement d'une clôture grillagé et pose d'un portail	Favorable	4/2/13
BARBOTIN Joël	29 Place de l'église	Modification des ouvertures d'une dépendance à usage de garage : fermeture de l'entrée existante et création d'une nouvelle entrée donnant sur la place de l'église, création d'une ouverture pour éclairage naturel et réfections des planchers	Favorable	18/2/13
VIFQUIN Frédéric	253 rue de la Mairie	L'aménagement des combles, actuellement en grenier, en suite parentale, pose de 4 fenêtres de toit de 78*68 et la pose de 2 châssis fixe sur ouvertures déjà existantes	Favorable	18/3/13
BROIZAT Pierre-Philippe	145 route de Mury	Création d'un appentis sur dalle béton. Ossature bois, tuiles en terre cuite plate identique à la maison	Favorable	19/3/13
SPIRLI Alfred	211B rue de La Tour Saint-Benoit	Création d'une veranda, sur construction existante. Rénovation de la toiture, pose de baies vitrées, réalisation d'un mur au nord et pose d'une porte en bois	Favorable	4/4/13
VISTALLI Jean Claude	781 route du Merlet	Création d'une véranda en aluminium de 36 m ²	Favorable	2/4/13
DORNON / CHARLETY	rue de la Mairie	Construction d'un mur de 25 m de long sur 1,80 m de haut et pose d'un portail coulissant en aluminium laqué blanc.	Favorable	25/4/13
BERTRAND Bernard	48 impasse de Manissieu	Démolition d'un toit en pierre en mauvais état et la réfection en tuiles écaille	Favorable	15/4/13
TERRE A VIVRE M. MASSARDIER	235b Chemin du Mont plaisir	Aménagement d'un lotissement de 3 lots	Défavorable	6/7/13
RATTIER Jocelyn	67 rue des Écoles	Réfection toiture à l'identique	Favorable	17/6/13
PRESTAL Jean-Baptiste	28 Impasse de Manissieu	Pose de 2 véluex de toit	Favorable	23/7/13
VISTALLI Gaëlle	170 chemin de Malatrai	Réalisation de 2 fenêtres de toit côté nord	Favorable	13/9/13
RELAVE Suzanne	130 route de Mury	Ravalement de façade	Favorable	7/10/13
SORLIN Sylvain	228 route du Mont	Réfection toiture	Favorable	7/10/13
LACROIX Valentine	52 rue de La Tour Saint-Benoît	Isolation par l'extérieur de la façade EST, en béton cellulaire et crépi. Modification de l'avancée du toit de la grange, celle-ci sera supprimée.	Favorable	14/10/13
M. GONCALVES Delfino	146 Chemin de Froide fontaine	Création de 3 fenêtres sur la façade Nord	Favorable	14/10/13

NOM	ADRESSE DU TERRAIN	OBJET	AVIS	DATE
VIFQUIN Frédéric	253 rue de la Mairie	Modification d'un percement existant de la façade Est	Favorable	14/10/13
ARZANO Olivier	84 rue des écoles	Changement de destination Agrandissement du portail	Favorable	29/11/13
SPIRLI Alfred	211 B rue de la tour Saint-Benoît	Abri de jardin	Défavorable	26/11/13
NOTARANGELI Thierry	121 chemin de Tribut	Abri de jardin	Favorable	22/11/13
VIAL Estelle	206 chemin de Malatrai	Abri de jardin	Favorable	22/11/13
YVRARD Joël	88 Route du Mont	Abri de jardin	Favorable	22/11/13
YVRARD Régis	104 Route du Mont	Bureau	Favorable	22/11/13
SABATIER Ginette	14 chemin de La Miral	Abri de jardin	Favorable	26/11/13
COLCOMBET Éric	19 impasse Saint-Vincent	Création d'une fenêtre sur la façade Ouest	Favorable	28/11/13
SPIRLI Alfred	211B rue de la Toue Saint-Benoît	Abri de jardin	Favorable	7/1/14

Permis de construire 2013

NOM	ADRESSE DU TERRAIN	OBJET	AVIS	DATE
M. & Mme DIURNO Roberto	53 rue de la Mairie	Construction maison habitation	Favorable	29/4/13
M. & Mme DIURNO Roberto	54 rue de la Mairie	Construction maison habitation	Favorable	30/4/13
M. CANDATEN C / Mme BERNAL S	Chemin de Malatrai	Construction maison habitation	Favorable	8/7/13
Mme & M. DREFFIER Michel	Chemin de Malatrai	Construction maison habitation	Favorable	14/11/13
M. CANDATEN.C / Mme BERNAL. S	Chemin de Malatrai	Déplacement d'une fenêtre	Favorable	7/1/14
M. LEGAL.M / Mme CASTAGNE. A	84 rue des écoles	Transformation de l'école en logement	Favorable	6/1/04
M. TAURAND.M/ Mme ROTIVEL.A	7 chemin de Froide Fontaine	Abri de Jardin	Favorable	7/1/14
M. BONY. A/ Mme FOURNAND. C	Chemin de Santalé	Construction maison habitation	en cours	

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



MANIFESTATIONS 2013



Opération nationale "Nettoyons la nature" organisée le 23 mars 2013 par la municipalité et le SICTOM.

LÉGION D'HONNEUR REMISE À GILBERT CARRIER



Fin Août, festival organisé par Exploit'action



Boudins des chasseurs A.C.C.A.

RÉTROSPECTIVE 2013



Festival exploit'action



Randonnée du Muguet



Guinguette salle Jean Bouise



Concert dans l'église



Guinguette d'été



Spectacle pour les enfants « Mobylette »



Fête de la musique

C.C.A.S.: CONCERT DU « NEW SWING JAZZ »



C.C.A.S.: REPAS DE FIN D'ANNÉE AU BOIS JOLI



C.C.A.S.

Le Centre Communal d'Action Sociale soutient les personnes de la commune qui en ont besoin et remplit les demandes d'aides sociales (aides aux handicapés, aux personnes âgées, à l'enfance, à l'insertion de personnes sans travail...) et les transmet au département.

Le département est l'acteur principal de la politique sociale: c'est lui qui gère les aides obligatoires. La commune n'intervient que de manière complémentaire, mais essentielle car elle assure un rôle de proximité.

Cette année, une nouveauté: création d'un CLH, Comité Local de l'Habitat; il gère l'attribution des logements sociaux des 8 communes de la Communauté de Communes des Balmes Dauphinoises. Le CLH se réunit une fois par mois et est composé de bailleurs, des différents acteurs sociaux et des responsables des C.C.A.S. des 8 communes. Cette commission donne un ordre de priorité parmi les demandes qu'elle transmet aux bailleurs.

Par reconnaissance et respect de nos aînés, le C.C.A.S. organise toutes les années fin novembre ou début décembre un repas convivial qui permet à nos « Septantenaires » et plus de se retrouver. Pour celles et ceux qui ne souhaitent ou ne peuvent pas participer au repas, c'est un bon d'achat qui leur est réservé. Le C.C.A.S. a également organisé au printemps un concert de jazz au profit du C.C.A.S.. Merci à nos aînés pour l'accueil chaleureux qu'ils nous réservent chaque année, c'est un moment de joie pour tous.

Le télémédecine: un service du C.C.A.S.

L'objectif: Assurer la sécurisation de personnes à domicile 24 heures/24, jour et nuit, 365 jours/an.

Pour qui? Toute personne: âgée ou handicapée, temporairement malade ou accidentée... maintenue à domicile.

Quel aménagement? Avoir une prise téléphonique et une prise électrique à proximité l'un de l'autre.



Comment ça marche ? Chaque abonné, grâce à son appareil (photo 1) peut, par simple pression sur un bouton placé sur un bracelet (photo 2) ou pendentif, appeler les secours.



En quelques secondes, les pompiers, par l'intermédiaire d'un interphone entrent en contact avec l'abonné, en cas de non-réponse, l'appellent au téléphone. S'il y a possibilité de dialogue, les secours sont mis en place :

- Appel à la famille ou à un voisin proche désigné à l'avance par l'abonné,
- Appel des sapeurs-pompiers,
- Appel d'un médecin...

Combien cela coûte? 32 euros par mois pour l'appareil courant (38 euros en cas de ligne téléphonique dégroupée).

Ces frais peuvent être pris en charge totalement ou partiellement par l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) ou par certaines caisses de retraites.

Comment obtenir une télémédecine ?

Contacter la mairie qui vous fixera un rendez-vous avec le responsable communal du télémédecine qui créera votre dossier et fera réaliser votre installation par le Service du Télémédecine du Nord-Isère géré par le C.C.A.S. de la mairie de Bourgoin-Jallieu.

À Saint-Hilaire 3 personnes seules et un couple bénéficient actuellement de ce service.

À ce jour, chaque trimestre, M. Jean-Pierre Thébault, chargé du télémédecine sur la commune, rend visite à chaque abonné pour vérifier le bon fonctionnement du système et effectuer les encaissements des 3 mois échus (chèque à l'ordre du Trésor Public).

MONT BEL AIR ANIMATION

Pour 2013, c'est vous, habitants de Saint-Hilaire, qui ferez le mieux le bilan de nos activités... ! Pour votre plaisir, nous avons essayé de vous proposer des concerts originaux lors des soirées « Musique Improvisée », « Soirée Chorale », « Jazz Finlandais » et la « Fête de la Musique ».



Soirée-conférence sur l'astronomie

Se mettre les pieds au vert avec la « Balade du Muguet » et la tête dans les étoiles avec la « Soirée Astronomie ».

Un spectacle pour les enfants: « Mobylette » et une belle collaboration intervillageoise autour du « Spectacle de la Pierre Femme »

Et puis, et puis, elles sont nées et vous ont attirés, de plus en plus nombreux: « Les Guinguettes de l'été ». Ces moments chaleureux qui nous permettent de nous retrouver, juste pour papoter et trinquer, comme il se doit dans un village digne de ce nom !



Randonnée du Muguet

Saint-Hilaire-de-Brens

Les idées ne nous manquent pas pour 2014 et d'ores et déjà, vous pouvez réserver votre 13 ou 14 septembre, date à laquelle vous découvrirez votre rue, votre hameau avec un regard tout nouveau... (quel suspens !) En attendant, nous vous espérons prêts à répondre présents à nos invitations et vous souhaitons une très joyeuse année 2014 !



Soirée-conférence sur l'astronomie

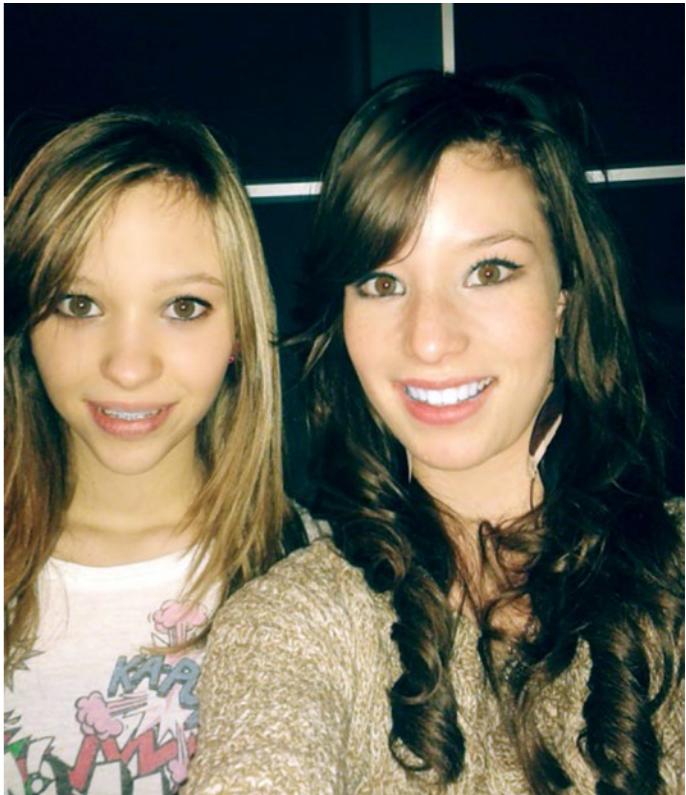
UNE PENSÉE POUR VOUS

Nous sommes une junior association constituée de mineurs; nommée « Une pensée pour vous ». Son but est de faire des manifestations et de reverser l'argent aux Restos du cœur. Elle a été habilitée en octobre 2012 par le RNJA (réseau national des juniors associations).

Nous avons reçu une subvention de 100 € par la mairie de Saint-Hilaire pour financer notre action annuelle.

Ainsi en avril 2013, l'association a organisé une après-midi contes au château de Montplaisant. Ce cadre magnifique nous a été prêté pour l'occasion par ses propriétaires: Mme et M. Delalande. Brigitte Carl et Micheline Dupland en ont été les conteuses bénévoles. Le bénéfice de cette après-midi fut de plus de 255 €; en une après-midi et beaucoup de volonté nous avons réussi à offrir 255 repas aux restaurants du cœur.

Nous avons de nouvelles idées de projets pour cette année mais on ne vous en dit pas plus pour le moment...



COLLECTIF PARFER LYON - CRÉMIEU POUR LE PROLONGEMENT DU TRAM T3



Principaux événements 2013 :

Le Collectif a organisé des réunions d'informations sur 12 communes du territoire concernées par le projet, avec l'appui et la présence des élus de ces communes. Plus de 500 personnes ont ainsi pu connaître les dernières avancées du projet.

Le Collectif a décidé fin septembre de se constituer en association loi 1901 afin d'améliorer son fonctionnement.

L'étude complémentaire lancée par le Conseil

**ALORS SI, COMME NOUS, VOUS SOUHAITEZ
LA MISE EN ŒUVRE DE CE TRAM,
EXIGEZ-LE ET REJOIGNEZ-NOUS !**



Général de l'Isère s'est déroulée sur LYON ↔ CREMIEU une grande partie de l'année. Le cabinet d'études privilégie le scénario routier allant même jusqu'à affirmer que la ligne actuelle 1990 Crémieu-Lyon « relie de manière performante le territoire au centre de l'agglomération lyonnaise »: les rares usagers la fréquentant seront contents de l'apprendre. Le Collectif va analyser en détail début 2014 le contenu de cette étude et bâtir les argumentaires nécessaires pour démontrer que la solution tram qui correspond aux besoins et aux souhaits de la population est viable.

L'année 2014 sera cruciale et nous aurons besoin du soutien de tous pour que la solution tram soit retenue et que le projet soit enfin lancé.

Gérard MAURIN (lcparfer@gmail.com)
Président du Collectif PARFER LYON - CRÉMIEU
<http://www.parfer-lyon-cremieu.org>

Bulletin municipal 2014

De centaine de lecteurs rendent visite régulièrement à notre bibliothèque et participent à son fonctionnement grâce à leur adhésion, viennent s'ajouter les recettes du vide grenier auquel nous participons chaque année.

Elle fonctionne aussi grâce aux subventions annuelles des 3 Municipalités, l'aide matérielle, les locaux (prise en charge des dépenses : eau, EDF, et entretien) ainsi que la diffusion d'informations, aussi nous les remercions vivement.

Cette année encore notre bibliothèque s'est enrichie d'une centaine d'ouvrages (adultes et enfants). Notre fond propre est d'environ 3 900 livres auxquels s'ajoutent les 250 livres du Bibliobus renouvelés deux fois par an ainsi que 300 livres en prêt longue durée (PLD). Environ 3 600 ouvrages sont sortis cette année de nos rayons (adultes enfants et écoles).

ACTIVITÉS 2013

Dans le cadre de nos animations, nous avons reçu le vendredi 26 avril 2013 une auteure régionale Anne-Marie BISTON-MARTIN. Elle était venue présenter ses ouvrages. Ces livres abordaient différents thèmes : l'exclusion, la différence, la vigne, la nature, etc. son mari qui l'accompagnait est l'illustrateur de ses ouvrages. Une trentaine de personnes assistait à cette soirée, chaleureuse très intéressante et enrichissante.



COTISATION:

- 10 euros pour l'intercommunalité,
- 12 euros pour les communes extérieures,
- gratuite pour les enfants.

TOUTE L'ÉQUIPE DES BÉNÉVOLES VOUS SOUHAITE UNE TRÈS BONNE ANNÉE 2014.

Après un pot très convivial le public est reparti avec des ouvrages dédicacés.

Le samedi 12 octobre « après-midi dictée » préparée avec l'aimable collaboration de Vincent et Christelle, les enseignants de MORAS.

67 participants dont 12 enfants soucieux d'évaluer leur niveau se sont retrouvés avec enthousiasme sur les bancs de l'école.

Les meilleurs d'entre eux ont été récompensés par des bons d'achat à la « Petite Librairie » de BOURGOIN. Belle réussite pour cette première édition.

La permanence remise en place le vendredi n'a pas eu de succès. Nous reprenons donc nos horaires habituels :

- Mercredi de 14 h 30 A 17 h 00
- Vendredi matin écoles de MORAS (toutes les 3 semaines)
- Samedi de 11 h 00 A 12 h 30



Protégeons les haies pour qu'elles nous protègent !



ET POURTANT...



En quelques dizaines d'années, près de la moitié des haies françaises ont été sacrifiées à la « modernisation des campagnes » !

Les haies protègent le sol de l'érosion, mais aussi l'ameublissent, le nourrissent et le fertilisent (humus).

Les haies fixent, freinent et filtrent l'eau (70 à 100 % des engrangements et des produits phytosanitaires) et contribuent à augmenter les réserves en eau.

Les haies ont une grande influence micro-climatique : effet brise-vent, protection de la chaleur, du froid, des bruits, des odeurs ; augmentation de la pluviométrie, réduction de l'évaporation du sol et donc du CO₂ émis, et également absorption de ce même CO₂ par la photosynthèse (1 tonne/an par km)

Les haies sont un réservoir de biodiversité indispensable génétiquement à la survie de nombreuses espèces mais aussi à l'existence des milieux cultivés (grâce aux pollinisateurs et auxiliaires utiles divers : oiseaux, reptiles, araignées, mammifères etc...)

Véritable corridor biologique, elles participent activement aux déplacements des espèces animales et végétales, elles sont un important élément de la trame verte.

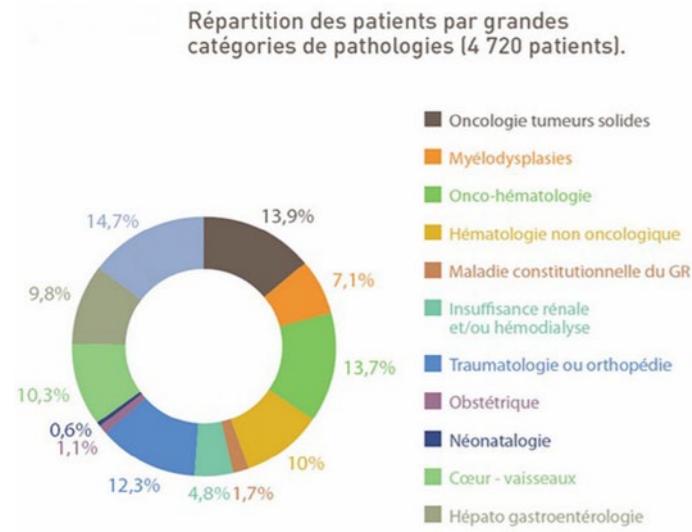
Les haies sont donc les alliées incontournables d'une agriculture durable.

Naturelles, composites et adaptées au sol, elles sont économiques, efficaces et valorisables (bois, petits fruits, compost de feuilles...). Le broyage des branches taillées peut fournir, de plus, un matériau intéressant pour le paillage et la reconstitution des sols.

Association Nature Nord Isère Lo parvi, 14 le Petit Cozance 38460 Trept
Tel : 0474924862 Courriel : contact@loparvi.fr site internet : <http://lo.parvi.free.fr/>

AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES DE SAINT-HILAIRE ET DES COMMUNES ENVIRONNANTES

Utilisation des produits sanguins : l'EFS a réalisé une étude nationale



À quoi sert le sang que vous donnez? Dans 1 650 établissements de santé, pendant 24 heures, l'EFS a passé au crible près de 10 800 produits sanguins (globules rouges, plaquettes, plasma). Afin de mieux connaître les receveurs (4 720 inclus dans l'étude), leurs pathologies et les caractéristiques des produits délivrés. Baptisée « Un jour donné », cette enquête nationale a révélé que :

- 80 % des produits transfusés sont des globules rouges;
- l'âge moyen des receveurs est de 65 ans;
- les maladies du sang et les cancers demeurent les pathologies les plus consommatrices de produits sanguins puisque près de la moitié des patients transfusés sont concernés;
- pour plus des ¾ des patients, la transfusion a lieu dans un établissement de santé du secteur public.

Infos collectes :

Merci à tous les donneurs; vous êtes 112 personnes différentes (55 hommes et 57 femmes) à être venu donner votre sang à Saint-Hilaire-de-Brens depuis avril 2013 jusqu'à septembre 2013, réparties comme suit: 22 de Trept, 19 de Saint-Marcel, 17 de Saint-Hilaire, 21 de Moras et 10 de Vénérieu, le reste des donneurs venant des communes alentours.

Voici le résultat des collectes depuis avril 2013 :

- collecte d'avril 2013: 51 donneurs,
- collecte de juin 2013: 61 donneurs,
- collecte de septembre 2013: 58 donneurs.

Un grand merci à tous ceux qui sont venus. Cette année le nombre de donneurs a peut-être un peu diminué, mais il n'y a que le résultat de 3 collectes, il faut peut-être en parler autour de vous et surtout aux jeunes; ce sont eux qui assureront dans l'avenir la collecte des poches de sang pour nos malades, qui à cette occasion vous remercient chaleureusement.

Collectes 2014 :

Mercredi 2 avril, mercredi 2 juillet, mercredi 3 septembre et mercredi 17 décembre.

Meilleurs vœux à tous



LE SOU DES ÉCOLES DE SAINT-HILAIRE / VÉNÉRIEU



Les dernières manifestations du Sou des Écoles depuis la reprise par le nouveau bureau en septembre ont été:

- la vente de pains et de foyesses cuits dans les fours de Saint-Hilaire les 1-2-3 novembre lors des portes ouvertes Santalé,
- la vente de sapins de noël le 7 décembre 2013, le marché de Noël — une grande première — et une soirée dansante, le samedi 14 décembre à la salle des fêtes de Vénérieu,
- la vente de pains cuits dans les fours de Saint-Hilaire et vente de brioche lors de la vente de boudins des chasseurs de Vénérieu le 12 janvier 2014.

Les prochaines manifestations pour 2014:

- La randonnée de Pâques avec chasses aux œufs le 12 avril.
- Une grande kermesse et spectacles des enfants le 28 juin 2014, suivie d'un repas pour bien finir l'année scolaire.



En haut, en partant de la gauche: Fabrice (membre actif), Yannick (président), Régis (vice-trésorier), Damien (membre actif), Laure Hélène (secrétaire).

En bas, en partant de gauche: Élodie (vice-secrétaire), Sandrine (vice-présidente), Anne (membre actif), Audrey (membre actif) et Sabrina (trésorière).

A.C.C.A.

Après 18 ans en tant que président de l'A.C.C.A., M. Rostaing Dominique a cédé sa place à M. Aguerre Pierrot.

Pour la saison 2013-2014, l'A.C.C.A. est composée de 29 chasseurs dont 3 gardes de chasse:

- M. Aguerre Fabien,
- M. Deschamps Yves,
- et M. Terrieux Jean-Pierre.

Comme chaque année, la vente de boudin qui s'est déroulée le dimanche 17 novembre 2013 a remporté un vif succès.

« NEUF MOIS D'ÉMOIS » PAR JÉSAHEL SABATIER

Cette maman, originaire de Saint-Hilaire, est maître praticienne en Dialogue Intérieur et Intelligence de soi, elle est aussi consultante formatrice en management et communication.



« Neuf mois d'émois » retrace avec humour la grossesse de l'auteure, vécue de l'intérieur et livre avec toute la force de l'émotion quelques épisodes phares de ce parcours de vie, éclairés par la méthode de « l'Intelligence de soi ».

- Éditeur: Le Souffle d'Or
- Collection: Intelligence de soi
- ISBN: 9782840584599
- Format: 12,5 x 19,5 cm
- Nombre de pages: 176

L'ANNÉE DES COPAINS D'ALORS

Si l'année des Copains n'a pas été exceptionnelle, il n'en demeure pas moins qu'elle fut bien remplie d'animations diverses et variées.

Un début remarqué avec en janvier la venue de la troupe théâtrale de Saint-Chef pour présenter 2 séances de leur pièce « Sur le quai » devant un public ravi.

En avril le concert de « Chansons d'ailleurs » — avec une première partie country et une seconde partie fado — a laissé un souvenir plein de fraîcheur, notamment par la qualité des jeunes artistes invitées: Arianna Monteverdi et Carina Salvado.

Le 12 juin, la Chorale des Copains d'Alors se produisait à Saint-Hilaire à l'invitation de l'association Mont Bel Air Animation.

Fin juin, la petite église de Moras a accueilli une nouvelle fois le Concert de fin de saison de la Chorale des Copains, la 8ème édition, avec le plaisir de découvrir aussi l'imposante chorale « l'Air du Temps » de Chavanay que nous avions invité.

Signalons aussi les concerts de la Chorale des Copains d'Alors à Chamagnieu en janvier et à l'abbatiale de Saint-Chef en novembre. Toujours avec Adrien à la baguette.

Et pour marquer la fin de saison 2012-2013, c'est un week-end dans la Chartreuse qui avait été organisé

début juillet par notre Copain Pierre: un bonheur pour la quarantaine de participants: randonnées sous un soleil omniprésent, soirée joyeuse avec un repas concocté par Denise & Claude et retrouvailles avec Véronique notre ancienne chef de chœur.

Il y a quelques semaines, la soirée Repas / Concert de Mahamaya réalisé avec l'aide du Sou de l'École de Moras a permis de découvrir le talent de deux néo-morassiens musiciens et parents d'élèves, Jean-Marc Simon et Odile Blanc, associés à Thierry Manciet au sein du groupe Mahamaya.

Rappelons et soulignons les activités de Danse Country et de Gym Tonique, dirigées avec fougue et enthousiasme par Corinne. Bravo et merci à elle de nous faire suer!

Enfin, la section Yoga a connu une saison plus difficile à cause des problèmes de santé de notre animatrice Anne-Marie. Mais l'activité a redémarré en novembre 2013 avec une nouvelle animatrice, Caroline

Pour ces activités, renseignements au 04 74 90 16 85
L'association compte 61 adhérents en cette fin d'année 2013.

- Sortie en Chartreuse en juillet
- Concert à Saint-Hilaire en juin

Pour 2014, bonne année à tous!



Saint-Hilaire-de-Brens

« PATRIMOINES BÂTIS RURAUX ET PAYSAGES »

L'association « Avenir et Patrimoines » dont l'activité recouvre les communes de Saint-Hilaire-de-Brens, Vénérieu et Saint-Marcel-Bel-Accueil, a continué ses travaux d'identification du patrimoine ancien sur notre commune.

Cet inventaire a donné lieu à l'élaboration d'un document d'une soixantaine de pages, agrémenté de nombreuses photos, en cours de réalisation. Il comporte trois parties: l'inventaire des paysages, puis l'inventaire du patrimoine bâti et enfin des conseils sur la restauration, l'aménagement des bâtiments anciens ou la construction de bâtiments neufs et leur intégration dans le paysage local.



Ce travail a permis d'identifier les trois zones les plus anciennes du village dans lesquelles il serait opportun que le patrimoine soit préservé et mis en valeur.

À cet effet, nous avons remis une partie de nos travaux partiellement achevés à Mme la Maire et son premier adjoint, à leur demande, pour étayer la réflexion qui était en cours pour l'élaboration du PLU.

Ce document sera disponible courant 2014. Ensuite, il s'enrichira au fur et à mesure du temps avec les connaissances nouvelles que nous trouverons soit aux archives départementales soit par votre intermédiaire avec les vieux actes dont vous seriez détenteurs.

Afin de faire connaître notre patrimoine à tous, « Avenir et Patrimoines » a co-organisé avec l'association « Arautoli » en octobre dernier un concert de musique traditionnelle à la chapelle de Messenay à Saint-Marcel-Bel-Accueil.



À cette occasion, la visite historique de cet édifice a permis de montrer aux spectateurs toutes ses richesses. Puis en décembre, c'est l'église de Vénérieu qui était à l'honneur. Ce sont des explications sur l'architecture et l'histoire de cette église qui ont été transmises aux spectateurs venus entendre des sonorités de guitares et chants.

Si vous êtes intéressés par nos travaux, si vous souhaitez participer à nos recherches, si vous avez des documents ou témoignages qui pourraient nous intéresser, n'hésitez pas à nous contacter:

- Geneviève Rul-Martin au 04 74 18 70 31
- Martine Moiroud au 04 74 18 70 15

Extrait de l'inventaire du patrimoine bâti de Saint-Hilaire de Brens, Les différents types de fenêtres présentes sur les bâtiments historiques de la commune.



Bulletin municipal 2014

RELAIS DES 3 COLLINES

Notre paroisse Saint-François d'Assise a vécu cette année pas mal de changements.

Notre prêtre modérateur, le Père Alain-Noël GENTIL est reparti non loin de ses chères montagnes, dans la paroisse Saint-Martin du Néron (Saint-Égrève, Saint-Martin le Vinoux...).

C'est le Père Christophe DELAIGUE, qui l'a remplacé. Ce dernier a fêté ses 35 ans le 23 décembre dernier. Il a été ordonné prêtre le 26 juin 2005.

Le diacre Emmanuel ALBUQUERQUE (30 ans) nous a rejoints également. Il devrait être ordonné prêtre en juin 2014. Il est brésilien. Il est arrivé en France en 2005. Nous apprécions déjà son petit accent « exotique ».

Le Père Bonaventure HIEN, est rentré chez lui, au Burkina Faso, au mois d'août, après plusieurs années passées au service de notre communauté, et ses études terminées.

Le Père André-Marie a pris sa retraite. Le 9 novembre 2013, il célébrait sa dernière messe parmi nous. Il profite d'un repos bien mérité à la maison de retraite des prêtres de Mont-Vinay.

Cette année, 34 enfants sont catéchisés sur notre relais des 3 collines (Saint-Marcel-Bel-Accueil, Saint-Hilaire de Brens et Vénérieu), et nous remercions tous les parents, qui, à tour de rôle, s'investissent dans la catéchèse.

Baptêmes à l'église paroissiale



Saint-Hilaire-de-Brens

FÉDÉRATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS ALGÉRIE MAROC TUNISIE

Cette nouvelle année débute avec son lot de catastrophes (inondations) mais notre village est épargné.

Le Comité FNACA vous souhaite vœux et bonheur pour 2014.

Pour l'année 2013, ce fut comme les autres années: réunions de secteur, inaugurations de place et dépôts de gerbes aux monuments.

Nous avons eu la douleur d'apprendre la disparition de Mme Eugénie Perret courant décembre.

Nous remercions les personnes présentes lors de nos dépôts de gerbes aux monuments aux morts.

Nous remercions également la municipalité pour le vin d'honneur qui vous est offert à l'issue des

GYM VOLONTAIRE

La saison passée a été marquée par la démission de Yaelle Latreille.

Julie Vagnon à bien voulu prendre la relève au poste de trésorière, la gym compte actuellement 25 adhérentes, les horaires sont les suivants le jeudi de 18 h 45 à 19 h 30 pour le premier cours et 19 h 40 à 20 h 40 pour le deuxième.



cérémonies.

2014, ce sera une année chargée en anniversaires:

- Le centième anniversaire du début de la première guerre mondiale 1914-1918,
- Les 70 ans du conflit de 1939-1945,
- Le débarquement en Normandie le 6 juin 1944,
- Les 60 ans de la fin du conflit en Indochine le 21 juillet 1954,
- Les 50 ans du début du conflit en Algérie le 1er novembre 1954.

En tant que Président des anciens combattants, j'aimerais faire un vœu pour cette année: une présence plus importante de nos concitoyens lors des dépôts de gerbes aux monuments aux morts et faire l'appel avec les enfants des écoles.

Chanter notre hymne national pour ne pas oublier le sacrifice de ces hommes qui sont morts afin qu'aujourd'hui comme demain nous puissions vivre et ne pas oublier ce qu'il y a de gravé sur le fronton de nos mairies : LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ.

Le président, Gilbert Carrier-Salvador-Redon



Nous rappelons aux personnes intéressées qu'elles peuvent intégrer le groupe à tout moment

Le bureau

- Présidente : Christine Vagnon
- Trésorière : Julie Vagnon
- Secrétaire : Nelly Larue

Bulletin municipal 2014

CALENDRIER DES FÊTES MORAS-SAINT HILAIRE-VENERIEU

JANVIER

Samedi	4	Moras	Mairie	Vœux du maire
Samedi	10	Saint-Hilaire	Mairie	Vœux du maire
Dimanche	12	Vénérieu	A.C.C.A./Sou des écoles	Vente de boudins

FÉVRIER

Dimanche	2	Saint-Hilaire	Mont Bel Air	Guiguette
Samedi	8	Moras	Copains d'alors	Concert
Samedi	22	Moras	Sou des écoles	Carnaval

MARS

Samedi	1	Saint-Hilaire	Cancer	Primevaise
Dimanche	9	Moras	Amicale des anciens	Vente de bugnes
Mercredi	19	Saint-Hilaire	Anciens combattants	Dépôt de gerbe
Dimanche	23		Élection	
Dimanche	23	Moras	Gymn	Vente de pains
Dimanche	30		Élections	

AVRIL

Mercredi	2	Saint-Hilaire	Don du sang	Don du sang
Samedi	5	Moras	Copains d'alors	Soirée
Dimanche	12	Vénérieu	Sou des écoles	Chasse aux œufs
Dimanche	13	Moras	Sou des écoles	Balade gourmande
Samedi	26	Moras	Gymn	Randonnée nocturne

MAI

Samedi	3	Moras	C.C.A.S.	Vente de fleurs
Dimanche	4	Saint-Hilaire	Mont bel air	Balade musicale
Jeudi	8	Saint-Hilaire	Mairie/anciens combattants	Dépôt de gerbe
Samedi	24	Moras	Mairie	Fête des mères
Dimanche	24	Saint-Hilaire	Mairie	Fête des mères
Dimanche	25		Élections	

JUIN

Dimanche	1		Élections	
Dimanche	1	Saint-Hilaire	Mont Bel Air	Guinguette

Samedi	21	Saint-Hilaire	Mont Bel Air	Fête de la musique
Samedi	28	Saint-Hilaire/Vénérieu	Sou des écoles	Kermesse
Samedi	28	Moras	Sou des écoles	Kermesse
JUILLET				
Mercredi	2	Saint-Hilaire	Don du sang	Don du sang
Vendredi	4	Moras	Copains d'alors	Concert
Samedi	5	Moras	Copains d'alors	Concert
Dimanche	6	Saint-Hilaire	Mont Bel Air	Guiguette
AOÛT				
Dimanche	3	Saint-Hilaire	Mont Bel Air	Guiguette
Dimanche	24	Moras	C.C.A.S.	Vide grenier
SEPTEMBRE				
Mercredi	3	Saint-Hilaire	Don du sang	Don du sang
Dimanche	7	Saint-Hilaire	Mont Bel Air	Guiguette
Samedi	13	Saint-Hilaire	Mont Bel Air	Village musée
Dimanche	14	Saint-Hilaire	Mont Bel Air	Village musée
OCTOBRE				
Samedi	4	Moras	Sou des écoles	Vente de brioches
Samedi	4	Moras	Copains d'alors	Concert
Samedi	25	Moras	Amicale des anciens	Loto
Samedi	25	Saint-Hilaire	Sou des écoles	Foyesse/pain
Dimanche	26	Saint-Hilaire	Sou des écoles	Foyesse/pain
NOVEMBRE				
Mercredi (armistice)	11	Saint-Hilaire	Mairie/anciens combattants	Dépôt de gerbe
Dimanche	16	Saint-Hilaire	A.C.C.A.	Boudin
Dimanche	23	Moras	Sou des écoles	Vente de lasagnes
DÉCEMBRE				
Samedi	6	Saint-Hilaire/Vénérieu	Sou des écoles	Vente de sapins
Samedi	13	Saint-Hilaire/Vénérieu	Sou des écoles	Marche ou fêtes de noël
Mercredi	17	Saint-Hilaire	Don du sang	
Vendredi	29	Moras	Sou des écoles	Arbre de noël

